

Paris, le mardi 16 avril 2002

Circulaire : Pas de référence

Objet : TABLEAU DE BORD DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin-Conseil Régional,

Je remercie les très nombreux organismes qui ont participé à l'actualisation du Tableau de bord national de la formation professionnelle en 2001 ; compte tenu de leur qualité, 99,4% des réponses transmises ont été exploitées.

Je vous précise que, cette année, l'enquête sera à compléter exclusivement par les organismes suivants :

- caisses primaires d'assurance maladie ;
- caisses d'allocations familiales ;
- unions de recouvrement ;
- caisses régionales d'assurance maladie ;
- échelons régionaux du Service du contrôle médical.

J'espère vivement que l'effort de formation réalisé en 2001 par chacun des organismes gestionnaires du régime général de sécurité sociale pourra être pris en compte dans le Tableau de bord de la formation professionnelle.

Afin de faciliter le travail de vos services :

- aucune rubrique n'a été modifiée ;
- la date limite pour l'envoi des données est reportée au 8 juillet prochain.

Dans le cas où vos collaborateurs rencontreraient des difficultés, je les invite à demander sans délai l'appui de l'équipe d'accompagnement, chargée de les renseigner et de les guider, en appelant le 01 45 38 83 48 ou le 01 45 38 81 53.

Le cas échéant, un partage d'expérience et des conseils pratiques ou méthodologiques leur seront offerts par un ou plusieurs organismes de votre région qui ont bien voulu proposer leur collaboration.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin-Conseil Régional, avec mes remerciements pour le concours que vous voudrez bien apporter à la réalisation de cette enquête, l'expression de mes sentiments distingués.



Yves Dellery
Directeur

Document(s) annexe(s) :

- Annexe 1 - Tableau de bord - Disquette programme de saisie,
- Annexe 2 - Tableau de bord FP - Guide utilisation,